

LONS-LE-SAUNIER ACTION CŒUR DE VILLE

Jacques Pélissard : « nous sommes prêts à démarrer »



■ Jacques Pélissard a fait visiter le quartier de la rue des Salines au ministre. Photo Philippe TRIAS

Agence de Lons-le-Saunier
5 rue Pasteur,
39000 Lons-le-Saunier
03.84.86.07.20
lprlons@leprogres.fr

Agence de Champagnole
68 avenue de la République,
39300 Champagnole
03.84.86.07.60
lprchampagnole@leprogres.fr

Agence de Saint-Claude
39 rue Pré
39200 Saint-Claude
03.84.86.07.30
lprhautjura@leprogres.fr

Publicité:
www.bjp-publicite.com

Le ministre de la cohésion des territoires, Jacques Mézard, est venu à Lons ce mercredi pour signer la convention « action cœur de ville ». Et ça tombe bien car plusieurs projets lédoniens qui peuvent bénéficier des financements de ce dispositif sont prêts.

La ville veut « curer » les arrières-cours de la rue des Salines pour y construire des maisons de ville. Il s'agit de retenir des familles tentées par les communes environnantes. Quel est le rapport entre ce projet et les futurs travaux du pôle multimodal à la gare de Lons, où le ferroviaire va faire sa jonction avec le routier ? Quel est le lien entre ces deux

aménagement et la maison de santé qui devrait être opérationnelle en janvier 2019 ? « Sur ces trois points spécifiques, nous sommes prêts », a souligné Jacques Pélissard ce mercredi 20 juin, lors de la signature de la convention « Action cœur de ville » avec le ministre Jacques Mézard et le président de l'agglomération, Patrick Elvézi.

Trop tôt pour savoir combien

S'il est trop tôt pour connaître les montants qui pourraient être débloqués sur ces projets, ils ont semblé intéresser vivement les représentants de la Caisse des dépôts et consignation et d'Action logement pré-

« Ce sont des moyens financiers pour accélérer vos projets. »

Jacques Mézard,
ministre de la cohésion
des territoires

sents lors de cette signature. Avec l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ils sont les partenaires de l'État, qui était représenté par le préfet Richard Vignon, au sein du dispositif « action cœur de ville ». Cinq milliards sur cinq ans pour 222 villes moyennes. Sans créer de nouvelle structure et par le biais d'une procédure simple. « L'État a voulu mettre à disposition de ces villes et de leurs intercommunalités des moyens financiers pour accélérer leurs projets », a détaillé le ministre. « Et peut-être, je le souhaite, en lancer de nouveaux ». Jacques Mézard a souligné qu'il n'y avait pas eu de plan en faveur des villes moyennes depuis les années soixante-dix. « Mais ce n'est pas une session de rattrapage. Vous ne nous avez pas attendus pour faire du « cœur de ville », pour travailler », a-t-il conclu.

Jean-François BUTET

Logement, mobilité, commerce, bien-être et patrimoine...

Outre les chantiers qui sont en cours ou prêts à démarrer, Lons fourmille de pistes de travail. Lors de la rencontre avec le ministre (lire ci-dessus), il a été question de logement, d'un travail sur l'image des commerces du centre-ville, d'une meilleure adaptation des produits à une clientèle touristique et de soutien à l'activité industrielle. Mais aussi d'une mise en valeur du patrimoine, d'une amélioration des espaces publics, notamment en y incluant des îlots de verdure, pour le bien-être des habitants. L'accessibilité et la mobilité ont également été évoquées. L'ouverture du contournement devrait permettre la requalification de certains axes de transit en axes de desserte. Et d'y inclure des espaces pour les piétons, des pistes cyclables... Mais pour l'instant, tout ceci est à l'état de réflexion.